

**3M HOLDING
SAS
Au capital de 1.000,00 euros
25 avenue de Mazargues
13008 MARSEILLE
RCS MARSEILLE 892 966 474**

**DECISION DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE
EN DATE DU 8 MARS 2026**

L'an deux mille vingt six,
le huit mars

L'actionnaire unique et président de la société par actions simplifié dénommée 3M HOLDING au capital de 1000 euros, Monsieur Abdelmalik BOUTERFA a pris diverses décisions :

ORDRE DU JOUR

- Transfert de siège
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

Monsieur Abdelmalik BOUTERFA, actionnaire unique et président de la société décide de procéder au transfert de siège et de l'activité, à compter de ce jour, du :

25 avenue de Mazargues – 13008 MARSEILLE

Au 589 avenue Etienne Cucca – 13190 ALLAUCH



DEUXIEME DECISION

Monsieur Abdelmalik BOUTERFA , compte tenu de la décision qui précède, procède à la mise à jour de statuts de la société de la manière suivante :

ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé :

589 avenue Etienne Cucca – 13190 ALLAUCH

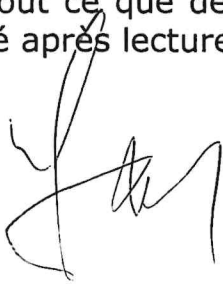
Le reste sans changement

TROISIEME DECISION

L'actionnaire unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le président, actionnaire unique.

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized 'J' or 'M' followed by a flourish.